

POUR DÉPOSER UN DOSSIER DE DEMANDE DE CNI OU PSP :

Vous devez venir avec un dossier complet :

1ère étape :

RDV : <https://app.synbird.com/12330-marcillac-vallon-mairie-de-marcillac-vallon>

2ème étape :

The image shows a CERFA form titled 'Demande de' with options for 'carte nationale d'identité' and 'passeport'. It includes fields for personal information, parents' details, and a section for 'Régime de la demande'.

The image shows a 'Récapitulatif de la pré-demande de carte nationale d'identité' form, which is a summary of the online application process. It includes a section for 'PHOTOGRAPHIE' and a signature line for the applicant.

OU

Document 1 :

CERFA à retirer en Mairie, à compléter au stylo NOIR, lettres majuscules, avec les accents.

Document 2 :

- Pré-demande à faire en ligne (il est vivement recommandé d'avoir fait sa pré-demande en ligne sur le site ants.gouv.fr) ;
- Imprimer le récapitulatif en taille réelle et format A4.

DOSSIER COMPLET =

- CERFA ou Pré-demande
- CNI ou/et PSP
- Justificatif de domicile
- Photo (- de 6 mois)
- Acte de naissance (- de 3 mois) : si commune de naissance n'est pas référencé « COMEDEC » : pour le savoir : <http://ants.gouv.fr>